



CHRISTOPHER GAUTHY,
Echevin des Affaires économiques
et de la jeunesse, Président de l'ADL

Rendez-vous au Parc d'Alleur le 27 août
pour la première édition de la
la dernière fête avant la rentrée

Page 17

MaPPE
garden



Rentrée scolaire, sécurité

p. 4

Chèque mazout, comment l'obtenir

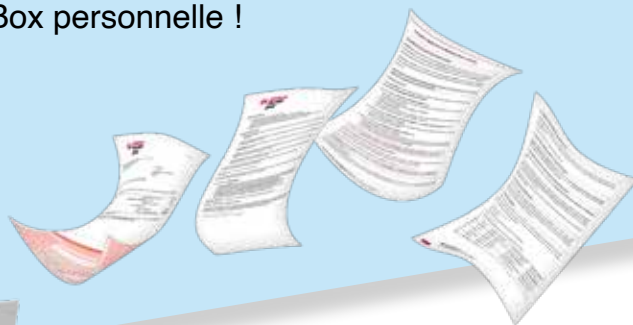
p. 11

Journée sans voiture

p. 16

Facilitez-vous la vie..

... et recevez électroniquement votre avertissement-extrait de rôle pour le précompte immobilier sur votre eBox personnelle !



Le SPW Finances poursuit sa démarche de digitalisation de son administration et vous offre à présent la possibilité de recevoir certains documents officiels par voie électronique.

Mais qu'est-ce que l'eBox ?

Il s'agit d'une boîte aux lettres électronique, personnelle et sécurisée, permettant aux citoyens de recevoir en ligne des documents officiels des organismes gouvernementaux.

Concrètement, le SPW Finances placera votre avertissement-extrait de rôle dans votre eBox et vous serez alors directement averti par email afin d'aller le consulter.

Comment faire ?

Activez votre eBox sur www.my-e-box.be

Cliquez sur « ouvrir my eBox » puis sur « se connecter » et choisissez votre mode d'authentification (it'sme, lecteur de carte,...). Une fois votre eBox activée, vos documents officiels seront automatiquement chargés dedans.

En cas de besoin, il vous est loisible de consulter vos documents à nouveau après leur ouverture, ils resteront accessibles dans votre eBox.

Que se passe-t-il si mon eBox n'est pas activée lors de l'envoi des avertissements-extraits de rôle ? Dans ce cas, vous continuerez à recevoir ceux-ci par courrier ordinaire.

Si après avoir activé votre eBox, vous n'êtes pas satisfaits de cette méthode, il vous est toujours possible de désactiver votre compte et de recevoir à nouveau vos avertissements-extraits de rôle en version papier.

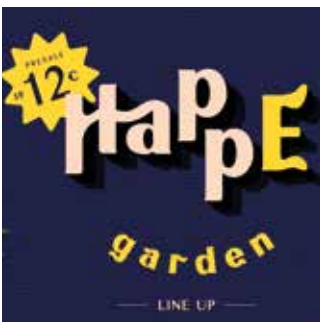




Sommaire :

| | |
|--|---------|
| My e-box..... | p 2 |
| Sommaire | p 3 |
| LA RENTREE SCOLAIRE : Règles de sécurité routière aux abords des écoles | p 4 |
| Nouvel Hôtel de police..... | p 5 |
| Quartier de la gare | p 6 |
| Noces d'or, de diamant, de platine à l'Hôtel de Ville d'Ans... .. | p 7 |
| Ils se dont dit «Oui» | p 8-9 |
| Une rentrée colorée pour les élèves de l'école primaire communale d'Alleur | p 10 |
| Chèque «mazout» : comment obtenir les 225€..... | p 11 |
| Les projets routiers 2022-2024 soumis à la Région Wallonne | p 11 |
| Centre Communaux de jeux de vacances - Année scolaire 2022-2023 | |
| Appel aux candidats | p 12 |
| Mérites sportifs : Appel à candidature | p 13 |
| Le tennis à Ans, une nouvelle équipe à la barre! | p 13 |
| Académie Multisports d'Ans | p 13 |
| Bal du Sport | p 14 |
| Puis-je abattre un arbre dans mon jardin sans autorisation? | p 15 |
| La Journée sans voiture est de retour le 18 septembre prochain! | p 16 |
| Parking gratuit sur le parking de la gare | p 17 |
| Nouveaux à Ans | p 17 |
| Réinsertion : continuité et réduction de la fracture numérique | p 18 |
| Et pour les prochaines vacances, pourquoi ne pas envisager l'écotourisme? | p 19 |
| Agenda | p 20-21 |
| Mesures spéciales dans le cadre du conflit en Ukraine | p 22 |
| Mise à jour du site wallonie.be/ukraine et des pages d'information... .. | p 22 |
| Les artistes ansois vous ouvrent leurs portes | p 23 |
| Happe Garden | p 24 |

Site de la commune d'Ans : www.ans-commune.be



EDITEUR RESPONSABLE : F. J. SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11
CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG | TEL. 04 224 74 84 | INFO@UNI-MEDIABE



Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin, *Bourgmestre, Président de la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas.*

LA RENTREE SCOLAIRE : Règles de sécurité routière aux abords des écoles.

Chers parents, chers automobilistes ...

Les vacances sont terminées! Nos petites têtes blondes ont repris le chemin de l'école ...

Comme chaque année, nous profitons de cette période de rentrée des classes pour vous sensibiliser à l'importance de respecter le Code de la route et d'adopter des comportements sécuritaires afin de protéger les enfants aux abords des écoles.

De par notre présence aux abords des écoles, nous veillerons à l'application et au respect du code de la route. Nous assurerons également la sécurité de tous avec l'aide précieuse des gardiens de la paix. A propos de ces derniers, nous vous rappelons qu'ils ont une place importante dans la chaîne sécuritaire et qu'ils sont présents pour vos enfants tout au long de l'année, même pendant les dures journées d'hiver ... Sachez donc que nous serons intransigeant quant à un manque de respect à leur égard!

Vous conduisez votre enfant en voiture à l'école, alors montrez l'exemple ...

- | Vérifier que votre enfant a bouclé correctement sa ceinture de sécurité. N'oubliez pas de boucler également la vôtre.
- | Ne vous garez pas n'importe où et n'importe comment pour déposer ou reprendre votre enfant. Ne craignez pas de faire quelques mètres à pied pour accompagner celui-ci devant l'entrée de l'école. Si nécessaire, organisez-vous pour quitter votre habitation un peu plus tôt.

- | Faites monter et descendre votre enfant sur le trottoir du côté de l'école.
- | Les réactions des enfants sont imprévisibles, soyez prudent et attentif aux abords des écoles.
- | Respectez les limitations de vitesse à 30 km/h aux abords des écoles.
- | Ralentissez immédiatement dès que vous remarquez la présence d'un enfant le long de la route.

Votre enfant se rend à pied ou à vélo à l'école ...

- | Apprenez à votre enfant que voir et être vu sont deux choses différentes. Ce n'est pas parce que votre enfant voit une voiture que le conducteur l'a également vu. Choisissez des vêtements colorés afin que votre enfant soit visible dans le trafic. Des manteaux clairs avec des bandes réfléchissantes sont l'idéal, surtout en hiver.
- | Apprenez à votre enfant à redoubler de prudence aux abords des parkings. Les conducteurs qui quittent leur emplacement en marche arrière ne voient pas souvent l'enfant.
- | Évaluez correctement si votre enfant est déjà capable de se rendre seul à l'école à pied ou à vélo. A-t-il les aptitudes suffisantes pour parcourir le chemin de l'école en sécurité? Comme des études le démontrent, les enfants de moins de 8-9 ans qui se déplacent à pied ou en vélo ne sont pas capables de

réagir de manière adaptée dans toutes les situations de trafic.

- | Choisissez minutieusement le trajet que votre enfant empruntera seul et effectuez-le avec lui. Le chemin le plus court n'est pas toujours le plus sûr! En cours d'année, vérifiez ponctuellement si la sécurité de votre enfant est toujours assurée.

Les conducteurs doivent redoubler de vigilance !

Une nouvelle année scolaire est malheureusement synonyme de risques accrus d'accidents pour les enfants qui rejoignent à pied leur école ou sont déposés à proximité de l'établissement par leurs parents.

En tant qu'automobiliste, vous devez être conscients que l'enfant n'a pas, dans la circulation, les mêmes perceptions qu'un adulte. Vous devez donc faire preuve d'une extrême prudence sur les trajets maisons-écoles et surtout, aux abords des zones scolaires.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.
Contact : 04 247 72 23 [Secrétariat] - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Nouvel Hôtel de police

On l'attendait, il est enfin là!

Cet automne, la zone de police Ans/Saint-Nicolas prendra possession de son nouvel Hôtel de police situé à Ans, rue Monténégro.

Le chantier, démarré en 2019, a connu quelques aléas à cause du covid et du conflit en Ukraine, mais il est maintenant pratiquement terminé. Nous entamons en ce mois d'août l'avant-dernière ligne droite avec le montage du nouveau mobilier. Le déménagement est prévu en octobre mais avant cela, nous installerons le matériel informatique, la téléphonie et encore d'autres éléments de finition.



Le bâtiment dispose d'un complexe cellulaire sécurisé, avec des salles d'audition et plusieurs cellules. Nous avons également des salles d'audition au rez-de-chaussée et à l'étage, ainsi qu'une grande salle de réunion.

Plusieurs services disposent d'un open space, avec des bureaux permettant de travailler assis ou debout pour une meilleure ergonomie de travail.

Une salle d'entraînement permettra de proposer diverses formations spécialisées et autres activités sportives à nos policiers.

L'ensemble des membres du personnel disposera de vestiaires tout neufs, avec toilettes et douches.

A la pointe de la technologie ...

Le bâtiment sera entièrement sécurisé, tant pour le personnel que les citoyens, notamment par la présence d'un vitrage pare-balles, d'un système de vidéosurveillance, d'alarme et d'un système de contrôle d'accès.



Pour une gestion efficace et rationalisée des ressources, des armoires intelligentes ont été installées pour différents types de matériel tels que les radios, les clés des véhicules et autres.

Le back office de notre accueil virtuel, mis en place depuis novembre 2021, a bien entendu son espace dédié au sein de l'Hôtel de police. Outre le point d'accueil déjà présent à la Ville d'Ans, nous profitons de son déménagement pour

ajouter un point d'accueil virtuel supplémentaire à l'administration communale de Saint-Nicolas.

Nous poursuivrons par ailleurs les accueils sur rendez-vous, qui réduisent les temps d'attente et qui permettent plus de flexibilité pour le public grâce à un nouveau logiciel très prochainement disponible. Pour les victimes de faits graves qui se présenteraient à l'hôtel de police durant les heures de bureau, elles seront bien évidemment prises en charge.

Des technologies de pointe permettent une gestion optimale des énergies, du chauffage, de la climatisation des locaux. A terme, cela devrait conduire à une économie substantielle des frais de fonctionnement. Les panneaux solaires, la récupération des eaux de pluie et l'isolation quasi passive du bâtiment ajoute une dimension écologique au projet.

Tourné vers le futur, au service du public, soucieux du bien-être du personnel et respectueux de son environnement, notre nouvel espace de travail entre de plain-pied dans le 21^e siècle!



Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin, *Bourgmestre de la Ville d'Ans*

Quartier de la gare

Le temps s'égrène et, au gré des projets, notre ville change. Les vôtres, les nôtres en somme.

Vous aurez parfois mis à profit cette période estivale pour les concrétiser : nouvelle maison, rénovation, entretiens divers, tout cela requiert énergie et investissement personnel qu'il nous appartient d'investir à la recherche d'un mieux vivre.

Dans ce contexte, pétri de projets menés à bien, penchons-nous sur le développement du quartier de la gare.

Il est au cœur de nos préoccupations depuis si longtemps.

Souvenez-vous de l'embellissement conséquent de la rue Maréchal Foch, de la connexion du Ravel à la Gare, de la réalisation du Parc de la caisserie, de l'ouvrage d'art surplombant les voies de chemins de fer....

Voici donc à la fois des projets concrétisés et l'amorce de nouveaux projets en devenir.

Les études ont suivi et confirment aujourd'hui la pertinence de nos attentes.

La Gare d'Ans et son environnement sont un pôle attractif qu'il importe de valoriser.

Aujourd'hui nos efforts portent leurs fruits.

Ainsi, le parking de la gare retrouve en partie sa gratuité. 2h gratuites en semaine entre 9h et 17h et gratuité de 4h le week end (du vendredi dès 20h jusqu'au dimanche 23h59).

Par ailleurs les travaux relatifs à l'amélioration de l'accessibilité de la gare ont débuté. Une passerelle piétonne, avec ascenseurs, voit le jour. Elle permettrait dans un premier temps l'accessibilité notamment des PMR aux différents quais de la gare et, lors de la réalisation de son lot 2 (permis octroyé le 06 décembre 2019), l'accessibilité au nouveau développement que connaîtra le site sis de l'autre côté des voies. Un futur parking, un développement immobilier seraient à l'étude tandis que le PUM (plan urbain de mobilité) a conclu à la nécessité d'y organiser le terminus de la ligne de bus à haut niveau de service reliant Ans à



Chênée et qui transporterait un chiffre estimé de 80.000 voyageurs/jour. D'aucuns y voient la trame de la ligne 2 du Tram.

L'ouvrage d'art surplombant les voies (rond-point Maréchal Foch) cesse d'être orphelin. Une nouvelle voirie, la N3J, reliera cet ouvrage à la rue Fabrique à Huile. Le permis a été octroyé le 24 mars dernier. Logiquement, elle sera prolongée jusqu'à Bonne fortune où un nouveau rond-point verra le jour.

Il jouxtera l'Hôtel de Police prochainement occupé par nos forces de l'ordre. Ce nouvel outil supra local est de nature à rendre les prestations de nos services plus qualitatives. Il nous reste à terminer ses abords de concert avec la Région.

Il reste tant à faire et nous regorgeons d'idées. Il est gratifiant de les voir se concrétiser.

La rentrée s'annonce porteuse d'espoirs et l'on s'en réjouit.



©Florian Leburton

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Noces d'or, de diamant, de platine à l'Hôtel de Ville d'Ans...



Le 11 juin
Les époux Yernaux-Strodiot
(Noces d'or)



Le 18 juin
Les époux Schoofs-Vansimsen
(Noces de brillant)



Le 18 juin
Les époux Warnant-Vinken
(Noces d'or)



Le 25 juin
Les époux Rouschop-Aerts
(Noces de diamant)



Le 25 juin
Les époux Alletto-Corso
(Noces d'or)



Une centenaire célébrée le 28 juin 2022
Philippe Saive l'Echevin de la Culture et des Sports représentait le Collège communal ce 28 juin à l'occasion du 100^e anniversaire de Madame Remacle à la Maison de repos les Myosotis.

Solidarité avec la population ukrainienne



« Ils se sont dit oui »



Le 21 août 2021
**Les époux
Thiel-Joudar**



Le 28 mai 2022
**Les époux
Sterck-Jockin**



Le 28 mai 2022
**Les époux
Diaz Garcia-Spiteri**



Le 28 mai 2022
**Les époux
Spits-Nivarlet**



Le 29 mai 2022
**Les époux
Heck-Heusdens**



Le 4 juin 2022
**Les époux
Grifnaie-Nulens**



Le 10 juin 2022
Les époux Mievis-Thibert



Le 11 juin 2022
Les époux Gilles-Bertels



Le 18 juin 2022
Les époux Ayaz-Cetrez



« Ils se sont dit oui »



Le 25 juin 2022
**Les époux Lopez
Ballester-Barrez**



Le 25 juin 2022
**Les époux
Bosny-Delarge**



Le 2 juillet 2022
**Les époux
Cusumano-André**



Le 2 juillet 2022
**Les époux Plomteux-
Vekemans-Thomsin**



Le 9 juillet 2022
**Les époux
Cornet-Mullenders**



Le 9 juillet 2022
**Les époux
Di Noia-Tcheou**



Le 9 juillet 2022
**Les époux
Renard-Dejardin**



Le 9 juillet 2022
**Les époux
Schreurs-Zwarts**



Le 23 juillet 2022
**Les époux
Baudet-Pietquin**

Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

*Premier Echevin en charge du Budget,
de l'Environnement et des Travaux*

Une rentrée colorée pour les élèves de l'école primaire communale d'Alleur

Il aura fallu, comme prévu, un an de travaux pour que l'école primaire communale d'Alleur prenne progressivement les couleurs que nous avons imaginées pour elle.



des façades, électricité, éclairage, ... ont été au cœur de cet important chantier, dont le coût voisiner les 2,8 millions €, avec une intervention régionale de l'ordre de 600.000 € dans le cadre d'UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les bâtiments).

Le résultat est chatoyant et ludique, comme doit l'être une école et la communauté éducative a ainsi trouvé, à la

rentrée, un bâtiment sain, étanche, sûr et esthétiquement réussi.

Mais il eût été dommage de ne pas profiter de l'inoccupation temporaire de l'école pour parfaire l'œuvre en repeignant les classes, couloirs et commodités, qui en avaient grand besoin. C'est ce qui a été fait, avec le même souci des tonalités radieuses et éclatantes.

Une rentrée toute en couleurs donc pour nos petits élèves et leurs enseignants !



Mais, au-delà du façadisme, ces travaux avaient pour objectifs essentiels d'assainir, d'isoler et de sécuriser les locaux scolaires « hérités », en 2005, de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nouvelle toiture, nouvelles portes et châssis, plafonds, isolation thermique et acoustique, nouvelle couverture intégrale

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo - 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be



Chèque « mazout » : comment obtenir les 225 €

En raison de la flambée des prix de l'énergie, le gouvernement a pris une série de mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le gouvernement a décidé en Conseil des ministres restreint du 18 juin 2022 d'accorder aux ménages qui se chauffent au gasoil de chauffage (mazout) ou au propane en vrac une allocation unique et forfaitaire de 225 euros.

Qui peut demander l'allocation ?

Tout ménage ayant été livré en gasoil de chauffage (mazout) ou propane en vrac par une entreprise entre le 15 novembre 2021 et le 31 décembre 2022 à des fins de chauffage de sa résidence principale peut solliciter l'allocation de 225 euros net.

Cette allocation ne peut être demandée qu'une seule fois par ménage et est octroyée aux ménages résidant dans une habitation individuelle ainsi qu'à ceux logés dans une copropriété (immeuble à appartements par exemple).

Comment demander l'allocation ?

L'allocation de 225 euros est accordée sur la base d'un formulaire à compléter. Cela se peut se faire en ligne (<https://chequemazout.economie.fgov.be/fr/login>) ou sous forme papier. Le formulaire « papier » peut être demandé à votre fournisseur. Nous pouvons aussi vous l'envoyer, sur simple demande au 04 247 72 11 ou vous

Le gouvernement fédéral accorde aux ménages une allocation de 225 euros net pour l'achat de gasoil de chauffage ou de propane en vrac destiné au chauffage de leur habitation principale.

Comment obtenir l'allocation de chauffage de 225 euros ?

En ligne ou **Via formulaire papier**

Téléchargez-le sur le site ou demandez-le à votre fournisseur

Attention, il y a deux formulaires différents :
A - logement individuel
B - logement dans une copropriété

Formulaire à renvoyer par courrier recommandé

chequemazout.economie.fgov.be

Veillez nous fournir

- une copie de la facture de la livraison
- la preuve de paiement
- votre numéro du registre national
- le numéro d'entreprise (BCE) de votre fournisseur
- dans le cas d'une copropriété, le numéro d'entreprise (BCE) de votre copropriété

Demande à introduire jusqu'au **10.01.2023** inclus, pour les livraisons effectuées entre le 15.11.2021 et le 31.12.2022

0800 120 33 (numéro gratuit)
chequemazout@economie.fgov.be

economie

.be

peuvent passer le prendre à l'accueil de l'hôtel de ville.

A noter que l'envoi du formulaire « papier » doit se faire par recommandé.

Quelle est la date limite pour demander l'allocation ?

Vous pouvez introduire votre demande jusqu'au 10 janvier 2023.

Le SPF Economie vérifiera et statuera sur la validité de la demande dans les deux mois. Le paiement sera alors versé sur le compte bancaire renseigné sur le formulaire.

Quels documents faut-il fournir ?

Les documents à fournir sont les mêmes pour la demande en ligne et la demande sous forme papier.

Dans le cas d'un logement individuel, vous devez joindre :

une copie de la facture de livraison de mazout ou propane en vrac effectuée entre le 15 novembre 2021 et le 31 décembre 2022 ;

une preuve de paiement de la facture ou le décompte du fournisseur en cas de paiement échelonné prouvant que vous êtes en ordre de paiement.

Toute information complémentaire peut être obtenue au Contact Center du SPF Economie au 0800 120 33 (numéro gratuit) ou via chequemazout@economie.fgov.be. Le service communal de l'Energie peut également vous renseigner 04 247 72 68 - adrien.colot@ans-ville.be.

Les projets routiers 2022–2024 soumis à la Région Wallonne

Pour la mi-août, notre ville devait, comme toutes les villes et communes de Wallonie, soumettre à la Région wallonne ses projets de PIC (Plan d'Investissement Communal) et de PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité).

Pour le PIC, le choix du Collège communal s'est notamment porté sur les chantiers suivants, à étaler sur 2023 et 2024 :

- renovation de la rue Gilles Magnée
- renovation de la rue Louis Hérieron
- renovation de la rue Basse Cour
- renovation de la rue de Hombroux
- renovation de la rue de la Résistance

renovation de la place Mattéoti



Quant au PIMACI, consacré à la mobilité douce, ce sont les projets ci-après qui ont été retenus pour la même période :

- renovation de la piste cyclable entre Waroux et Xhendremael
- renovation des trottoirs du quartier Al'Trappe (2^e phase)

cheminement cyclo-piéton rue de la Résistance (piste cyclable, trottoir traversant, zone 30, ...).

Ces PIC et PIMACI sont désormais soumis à l'approbation de la Région wallonne, avec une estimation des importants subsides à recevoir pour les réaliser.

Entre-temps, tant en 2022 qu'en 2023, d'autres voiries communales seront renovées dans le cadre, notamment, des réfections « dégâts d'hiver » et des charges d'urbanisme, tandis que les premiers aménagements « modes doux » inclus dans le projet « Wallonie cyclable » devraient aussi débiter.

Ans toujours en action, donc !

Solidarité avec la population ukrainienne



11

ANSINFOS



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance

Centres communaux de jeux de vacances - Année scolaire 2022-2023 Appel aux candidats

Le Collège communal porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Jeux de Vacances, durant l'année scolaire 2022-2023, seront ouverts durant les périodes suivantes :

- l Congé d'Automne : du lundi 24 octobre 2022 au vendredi 4 novembre 2022,
- l Congé d'Hiver : du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023,
- l Congé de Détente : du lundi 20 février 2023 au vendredi 3 mars 2023,
- l Congé de Printemps : du lundi 1^{er} mai 2023 au vendredi 12 mai 2023.

L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de **chefs de plaine « coordinateurs »** et de **moniteurs** ayant divers profils.

Chefs de plaine « coordinateurs » porteurs d'un des titres suivants :

- l brevet de « coordinateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,

OU

- l diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), régent(e), éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), ...), accompagné d'une expérience d'animation de 250 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé.

Moniteurs brevetés porteurs d'un des titres suivants :

- l brevet de « animateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,

OU

- l diplôme ou certificat de fin d'études accompagné d'une expérience d'animation de 150h minimum au sein d'un centre de vacances agréé :

- ▶ de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance (pour les enfants de moins de 6 ans),

- ▶ à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur (animation socio-culturelle, agent(e) d'éducation, études en sciences sociales, ...),
- ▶ du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur en éducation physique, assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e), ...), ...

Moniteurs :

- l étudiant(e)s de l'enseignement secondaire supérieur, des universités, des instituts d'enseignement supérieur, des « écoles normales », âgé(s) de 17 ans accomplis,
- l diplômé(e)s dans une orientation non reconnue par l'ONE ou sans expérience utile en centres de vacances,
- l ...

Des **compétences particulières** sont attendues chez les moniteurs (brevetés ou non). De manière générale, ces derniers doivent : montrer un vif intérêt pour l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants, être capables de proposer (en équipe et sous la supervision d'un chef de plaine) des activités LUDIQUES, CRÉATIVES, d'EXPRESSION, CULINAIRES, CULTURELLES ou NATURE pour les enfants de 2,5 à 6 ans et/ou de 6 à 12 ans, être responsables d'un groupe d'enfants (encadrement, surveillance, etc.), ...

A défaut de candidats ayant ces profils, il pourra être fait appel à toute personne ayant fait la preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants.

La fiche de **candidature est à compléter via le lien internet suivant** : <http://51.68.224.13/Default>,

au plus tard :

- l pour le Congé d'Automne : le mercredi 28 septembre 2022,
- l pour le Congé d'Hiver : le mercredi 23 novembre 2022,
- l pour le Congé de Détente : le mercredi 25 janvier 2023,
- l pour le Congé de Printemps : le mercredi 05 avril 2023.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, contactez le bureau de l'Instruction publique (tél. : 04 247 73 62 ou 04 247 72 32, e-mail : david.cox@ans-commune.be)

Inscriptions rentrée août 2022

Dans toutes les implantations de 17h00 à 19h00

- l mercredi 24 août 2022
- l jeudi 25 août 2022
- l vendredi 26 août 2022

NOUVELLE SESSION POUR UNE MAÎTRISE DE L'INFORMATIQUE PAR LES SENIORS.

Une nouvelle session débutera bientôt et sera organisée en collaboration avec l'IPEPS de Seraing (Institut Provincial d'Enseignement et de Promotion Sociale).

Tous les mardis après-midi de 13h00 à 16h20 jusqu'au mois d'avril 2023.

Prix : 51,40 €.

Lieu de la formation : Ecole du Tilleul, Rue de Jemeppe à Loncin
Inscriptions : M. Frédéric PEETERS - 04 247 72 76
Mme Nadine VANDEVANNE - 04 247 72 94

Ne tardez pas à nous inscrire (Nombre de places limité)

Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.
Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.
Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Philippe Saive, Echevin des Sports et de la Culture

Académie Multisports d'Ans

Dès le 20 septembre l'Académie Multisports d'Ans accueillera les enfants dès l'âge de 3 ans jusqu'à 12 ans dans le but de rendre accessible le sport au plus grand nombre d'élèves inscrits au sein des établissements de l'enseignement maternelle et primaire d'Ans.

Nous proposerons des séances d'initiation à une dizaine de sports. Chaque enfant aura l'occasion de s'essayer à quatre d'entre eux durant l'année scolaire.

Vous trouvez ci-dessous le planning qui reprend les différents horaires, salles

d'école ainsi que les différents sports pour le 1^{er} module.

Module 1 du 20/09 au 18/11 (7 séances)

Pierre Perret 1 :
Mardi : 3 à 6 ans Psychomotricité
Jeudi : 7 à 9 ans Gymnastique

Pierre Perret 2 :
Mardi : 7 à 9 ans Basket
Jeudi : 10 à 12 ans Basket

Henri-Lonay :
Mardi : 7 à 9 ans Mini Foot
Jeudi : 10 à 12 ans Mini Foot

Tarifs proposés

- 1 enfant isolé = 25€/ cycle de 7 séances.
- 2 enfants et + = 5€ de réduction pour le deuxième enfant et +/cycle de 7 séances.

Pack de l'académie : un t-shirt floqué ainsi que l'assurance.

Informations et pré inscriptions :
academimultisports@outlook.be
0497/72.20.42



L'ACADÉMIE
MULTISPORTS
d'Ans

Le tennis à Ans, une nouvelle équipe à la barre !

A partir de ce 1^{er} septembre, un nouveau staff dirigera le club de tennis de Ans, situé au complexe François Heine. Celle-ci se compose de Steve Darcis, Simon Goffin, Xavier Moureaux et Thibaut Michel.

Envie de découvrir ce que nous vous réservons ? consultez notre site <http://www.tennisclubans.com/> ou notre page Facebook « Tennis Club de Ans ».

Envie de prendre des cours de tennis dans nos installations ? une seule adresse : ecoletennisans@gmail.com

Vous souhaitez profiter de nos formules d'abonnement concernant les locations de terrains ou tout simplement réserver une heure pour venir pratiquer votre sport favori ? contactez-nous via ans.tennisclub@gmail.com

Au plaisir de vous voir bientôt au Tennis Club de Ans !

Steve, Simon, Xavier & Thibaut



Mérites sportifs : Appel à candidature

Chaque année, l'Echevinat des Sports met un point d'honneur à saluer le travail des sportifs et des responsables de clubs pour leurs performances et leurs actions au service du Sport. L'attribution des mérites sportifs par la Commune d'Ans a pour but de favoriser les performances sportives et de mettre en exergue le dynamisme du monde associatif et sportif de la Commune.

Catégories :

- | Le Mérite Sportif Espoir Féminin (- de 18 ans)
- | Le Mérite Sportif Espoir Masculin (- de 18 ans)
- | Le Mérite Sportif Collectif Féminin
- | Le Mérite Sportif Collectif Masculin

- | Le Mérite Sportif Individuel Féminin
- | Le Mérite Sportif Individuel Masculin
- | Le Mérite Sportif « Handisport »
- | Le Prix de l'Arbitrage
- | Le Prix du Bénévole
- | Le Prix de l'Ethique

Pour l'attribution du prix ou de la récompense précitée, il sera tenu compte de la période **Août 2021 à juillet 2022**.

Le dépôt des candidatures doit se faire auprès de :

L'Echevinat des Sports – Esplanade de l'Hôtel communal, 1 – 4430 ANS

caroline.loudeche@ans-ville.be

Pour le vendredi 9 septembre au plus tard
La soirée de remise des mérites sportifs aura lieu le mercredi 21 septembre 2022

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.
Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be
Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne



13

ANSINFOS

Bal du Sport

VENDREDI
30 SEPTEMBRE 22

À PARTIR DE
21H00



Salle H. Brenu - Rue Gilles Magnée - 4430 ANS

Animation
DJ BILOCK

Prévente 5 €
Sur place 10 €

Ansports
Régie communale autonome

Echevinat des Sports - 04 247 73 14
caroline.loudeche@ans-ville.be



A l'initiative de l'Echevin des Sports, Philippe SAIVE et du Collège communal d'Ans



Anne-Marie Libon, Echevine en charge de l'Urbanisme et de la Ruralité

Puis-je abattre un arbre dans mon jardin sans autorisation ?

Lorsqu'un arbre devient trop envahissant ou menaçant, le choix de l'abattre ou de l'élaguer doit être bien réfléchi.

La marche à suivre

Si l'abattage d'un arbre ou d'une haie s'impose, en tant que propriétaire du terrain, vous serez attentif aux éléments suivants :

1. l'arbre ou la haie est-il(elle) répertorié(e) comme « Arbre ou haie classé(e) » par la Région wallonne ? Pour en apprendre davantage, la cartographie des arbres et haies classé(e)s est en libre accès sur le site WalOnMap de la Wallonie.
2. l'arbre ou la haie est-il(elle) à considérer comme arbre ou haie remarquable selon l'application du CoDT ?

Est réputé remarquable :

- l un arbre ou un arbuste répertorié dans une liste arrêtée par le Ministre publiée le 15/04/22 au Moniteur belge
- l un arbre ou un groupe d'arbres (30m de diamètre) dont le tronc mesure plus d'1m50 de circonférence (mesure prise à 1,50m du niveau du sol) et visible dans son entièreté depuis l'espace public
- l un groupe d'arbustes (8m de diamètre) dont le tronc d'au moins un arbuste mesure plus de 70cm de circonférence (mesure prise à 1,50m du niveau du sol) et visible dans son entièreté depuis l'espace public

- l un verger de plus de 15 fruitiers haute tige d'une variété subventionnée et dont le tronc mesure plus de 1m de circonférence (mesure prise à 1,50m du niveau du sol)
- l une haie répertoriée dans une liste arrêtée par le Ministre publiée le 15/04/22 au Moniteur belge
- l une haie d'espèces indigènes plantées depuis plus de 30 ans sur le domaine public de la voirie.

Si la réponse à au moins une de ces deux premières questions est positive, vous devrez obligatoirement introduire une demande de permis d'urbanisme pour l'abattage d'un arbre remarquable. Il s'agit d'une procédure simplifiée (sans architecte), payante, permettant d'obtenir la réponse en 75 jours.

Par ailleurs, même si l'arbre n'est ni classé, ni remarquable, vous devrez soumettre votre demande auprès de la Ville, sachant qu'aucun arbre ne peut être abattu sans autorisation préalable de la part du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Concrètement, la demande se fait via le formulaire disponible auprès des services Urbanisme ou Environnement, et également sur notre E-guichet.

Sachez aussi que le CoDT prévoit des amendes administratives en cas d'infraction constatée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter nos services Urbanisme et Environnement.

En outre, ne perdez pas de vue qu'abattre un arbre peut se révéler dangereux. Nous vous conseillons, dans un souci de prudence et de sécurité, de faire appel à un professionnel afin d'éviter de vous blesser ou de provoquer des dégâts à votre bien ou aux alentours ; d'autant plus s'il l'arbre se situe à proximité d'une maison ou d'un lieu public.



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Christopher Gauthy,

Echevin en charge des Affaires économiques et du Commerce, Président de l'Agence de Développement Local.

La Journée sans voiture est de retour le 18 septembre prochain!

Dimanche 18 septembre 2022

Journée sAns voiture

ANS - NATIONALE 3 ET RUE DE LA STATION



UNE INITIATIVE DU BOURGMESTRE GREGORY PHILIPPIN ET DE L'EHEVIN DES AFFAIRES ECONOMIQUES CHRISTOPHER GAUTHY

grimage, sculpture de ballons, théâtre à Denis (marionnettes) et animation musicale.

A la bibliothèque Paul Biron (rue de l'Yser 200) : bibliothèque accessible durant la journée, vente de livres pour enfants, jeux ainsi que visite guidée et gratuite du Musée du Véhicule de secours miniature.

Et pour les plus petits, présence d'un clown, châteaux gonflables, grimage, barbe à papa, jeux en bois, pêche aux canards, trampolines...

De nombreux commerces seront ouverts durant la journée.

Attention! Circulation et stationnement interdits de 6h00 à 22h00 sur la N3 et dans la rue de la Station



Brocanteurs, animations et acteurs économiques locaux seront présents de 10h à 18h tout le long de la route nationale 3 ainsi que dans la rue de la Station.

Dans le chapiteau communal divers services seront représentés ainsi que les producteurs locaux et la traditionnelle distribution de fleurs.

Vous retrouverez sur le tronçon concerné différents stands tels le bus infos TEC, des clubs sportifs, des commerces et entreprises en lien avec la mobilité douce, les jardins communautaires, le Centre Culturel, de la petite restauration, ...

De 12h à 17h30, dans la cour de la Ferme Monfort, présence de nombreux stands associatifs ainsi qu'animations spéciales :

Solidarité avec la population ukrainienne



Parking gratuit sur le parking de la gare

Le Collège communal est conscient que les mesures prises par la SNCB rendant le parking de la gare payant ont un impact sur la fréquentation de la rue de la Station et de ses commerces. C'est pourquoi, sur proposition du Collège, le Conseil communal a décidé à l'unanimité de conclure une convention avec la SNCB afin de rendre ce parking accessible gratuitement selon certaines conditions.

Ainsi, en semaine, du lundi au vendredi, toute personne a droit à 2h de stationnement gratuites entre 9h et 17h.

Le weekend, du vendredi dès 20h au dimanche à minuit, ce sont 4h gratuites qui sont autorisées et ce afin de soutenir l'activité commerçante du quartier.

Vous aurez compris que par cette mesure, le Collège communal réitère sa volonté de contribuer au soutien du commerce ansois et de faciliter l'accès de la clientèle en lui offrant la possibilité de se garer gratuitement sur le parking de la gare.

L'heure gratuite de stationnement via l'apposition du disque est toujours d'application dans la rue de la Station.

PARKING GRATUIT SUR LE PARKING DE LA GARE



en semaine,
du lundi au vendredi :
2h gratuites
entre 9h et 17h.

Le week-end,
du vendredi dès 20h au dimanche 23h59 :
4h gratuites

Nouveaux à Ans :

Peluch'ons : peluches et artisanat

Rue de la Station, 63
4430 Ans
0468 372 146

peluchonsbenelux@gmail.com
<https://www.facebook.com/peluchonsbenelux>

<https://www.facebook.com/womenbyanoukbelanga>

Simone et Pépette : Achat – revente de vêtements enfants 0-12 ans et articles de puériculture

Magasin en ligne
0485 419 716

contact@simoneetpepette.com
www.simoneetpepette.com



Reprise de la Taverne ansoise qui devient New Taverne ansoise

Rue Walthère Jamar, 351
4430 Ans

Nouvel exploitant au Café des écoles

Rue des écoles, 21
4430 Ans

Q8 Shop & Go Alleur : Station service, shop & go Delhaize, sandwicherie Panos

Rue de Wallonie, 18
4432 Alleur
04 233 50 07

alleur@uhodagroup.be
<https://www.facebook.com/Q8Alleur>

Novani : objets de maison en résine écologique

Magasin en ligne
0470 192 108

atelier@novani.be
www.novani.be

Delicii Românesti : épicerie produits traditionnels roumains

Rue des Ecoles, 31
4430 Ans

<https://www.facebook.com/Delicii-RomAnesti->



Richart Consulting : consultation en permis d'urbanisme et en appel d'offre pour marchés publics

Rue Gilles Magnée, 172
4430 Ans
0495 721 759

info@richart.be
<http://www.richart.be>

Rendez-vous au parc d'Alleur, rue de la Résistance le 27 août pour la première édition de la

HappE garden

De 14h à 01h, viens t'ambiancer sur les sons électroniques, te nourrir auprès des foodtrucks, partager un verre ou simplement chiller en famille ou entre amis... Envie de vivre plus intensément l'évènement? Un **espace VIP** avec accès au

backstage, bar à champagne ou encore assiette de tapas est disponible!! Réserve vite tes accès ici, il n'y en aura pas pour tout le monde www.ticketstar.eu/happe

Rejoins la HappE Family et viens profiter de la HappE Life... Une vie remplie de couleurs et de zénitude... Voir page 24
www.facebook.com/HappEGarden
www.instagram.com/happegarden

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.
Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Yves Parthoens,
Président du CPAS
en charge des Affaires sociales

Réinsertion : continuité et réduction de la fracture numérique



À Ans, de commun accord avec la ville, en particulier le Bourgmestre Grégory Philippin et le Collège Communal, le CPAS range parmi ses priorités la facilitation de l'accès au travail qui reste une valeur essentielle de notre société, tant pour le progrès de la personne humaine que pour celui de notre collectivité.

1. Premier volet : Le CPAS est à la fois un coach et un dispensateur de moyens. Les membres du service – ils sont au nombre de huit – mobilisent les ressources et l'envie des chercheurs d'emploi :

■ Bilan socio-professionnel,

■ Connaissance des outils nécessaires à la recherche d'un emploi, telles que les filières de secteurs en pénurie, la rédaction d'un CV percutant et d'une lettre de motivation adaptée, la préparation à l'entretien d'embauche.

■ Orientation vers une formation ou un stage en entreprise permettant d'acquérir une expérience professionnelle, de découvrir un métier ou mieux encore, de se faire connaître d'un employeur potentiel ; à cet égard, le CPAS d'Ans vient de conclure une convention d'encadrement et d'augmentation du nombre et de la qualité des stages avec l'ASBL de formation « Perspectives » de Flémalle.

■ Accès au site « La tête de l'emploi » qui permet de consulter des offres d'emploi, postuler en ligne en accédant à la rubrique « job » et à la page de recrutement de 800 entreprises, trouver une formation professionnelle, recevoir gratuitement les conseils d'un agent en insertion sur les CV...

d'Ans veut améliorer par un recours accru au numérique et au suivi plus individuel sur les modules.

2. II. Deuxième volet : le CPAS Employeur. Le CPAS poursuit sa politique de réinsertion en étant lui-même employeur.

À titre d'exemple, en 2021, pas moins de 93 contrats étaient en cours dans le



cadre de ce qu'on appelle « l'article 60 » qui permet à un bénéficiaire du CPAS – fût-il légèrement aidé – d'obtenir un véritable contrat d'emploi en prestant pour l'un des partenaires du CPAS : services travaux, environnement, population, état-civil, plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Ans, ou encore de l'Intercommu-

Il est à souligner que la demande de subside adressée au Fonds Social Européen, pour la période 2022-2028, est fondée en grande partie sur l'accès au numérique pour les personnes soit en état de pauvreté, soit en situation de vulnérabilité numérique. D'ores et déjà, le CPAS d'Ans vient de commencer à acquérir des ordinateurs portables qui, au titre de l'aide sociale, une fois la formation terminée, pourront rester à la disposition de leurs utilisateurs... l'espoir est d'en acquérir 25 d'ici fin 2022.

À titre d'exemple, pour 2021, le service a suivi 216 bénéficiaires. Parmi eux, soixante personnes ont participé à des modules du Fonds Social Européen, vingt d'entre elles ont obtenu une sortie positive par l'emploi. C'est ce résultat que le CPAS

nale ISOSL des soins de santé et des personnes âgées, les Restos du Cœur ou encore Lire et Écrire.

La plupart de ces partenaires relèvent actuellement du secteur public ou d'ASBL à vocation d'intérêt général.

Dans son souci d'accentuer son soutien à l'emploi, le CPAS d'Ans vient d'engager une agente spécialisée dans le secteur commercial et qui est chargée de faire connaître davantage et de présenter les profils – souvent non dénués d'intérêt – des bénéficiaires du CPAS d'Ans... bon travail à elle.

(Soyons optimistes ! « Vouloir c'est pouvoir » Alfred de Musset)

Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

Solidarité avec la population ukrainienne





Et pour les prochaines vacances, pourquoi ne pas envisager l'écotourisme ?



huit conseils pour passer de belles vacances durables. Les voici :

■ Choisir une destination locale : On peut se dépayser et se relaxer sans parcourir des milliers de kilomètres. Il y a en Belgique et dans les pays voisins des paysages variés et tant d'activités à faire.

■ Bien choisir son moyen de transport :

Le train est le moins polluant suivi par les cars et bus. La voiture, si nécessaire, pourquoi pas, mais à plusieurs. L'avion est le plus polluant. Quitte à le prendre, autant choisir de plus longs parcours pour de plus longues durées mais beaucoup moins souvent...

■ Opter pour un hébergement local et écologique : Favoriser les gîtes et chambres d'hôtes aux méga complexes hôteliers. Certains campings sont aussi écolabellisés.

■ Éviter les lieux fragiles : On contribue ainsi à les préserver. Et, de toute façon, visiter un site noir de monde ne permet pas de bien l'observer et l'apprécier.

■ Tester des vacances avec du sens : Travailler dans une ferme bio contre le couvert et le logis, faire un stage nature pour adulte...

■ Ralentir, privilégier les activités nature : Éviter de se faire un programme trop chargé pour tout voir, tout photographier et tout poster sur les réseaux sociaux. Privilégier la flânerie, les balades, le temps pour soi et pour nos proches. C'est aussi l'assurance de revenir moins fatigué.

■ Passer par une agence de voyage responsable : Si on préfère les voyages organisés, on pense aux agences de voyage spécialisées dans le tourisme responsable. Elles proposent des séjours hors des sentiers battus avec une attention particulière aux relations avec la population locale.

■ Cultiver la curiosité et le respect : Aller loin, c'est se confronter à d'autres langues, cultures et coutumes. C'est au voyageur de s'adapter et non l'inverse. Sinon, il vaut mieux rester chez soi.

Je ne peux que vous conseiller le site internet d'ecoconso, Vous y trouverez les différents labels pour des vacances durables.

Et bonnes futures vacances.

Thierry Coenen

Chef de groupe eco

Après deux ans de pandémie, des limitations d'accès à l'étranger, voire de fermeture des frontières, une guerre à nos portes, une période d'inflation peu commune et tant d'autres problèmes individuels ou collectifs dus à la crise, il était temps pour la plupart d'entre nous de pouvoir souffler et de prendre quelques jours de vacances. Même si, hélas, tout le monde ne peut se le permettre.

Et voilà que le temps des vacances venu, l'actualité nous rappelle qu'il y a un réchauffement climatique, des glaciers instables, des montagnes inaccessibles, des feux de forêts, du tourisme de masse qui exaspère les locaux comme à Barcelone, des taxes d'accès à certaines villes comme Venise, ou des quotas pour certains sites comme le Machu Picchu, des avions annulés suite à des grèves dans des compagnies low-cost tout simplement parce que le personnel réclame un salaire décent, des bouchons dantesques sur les autoroutes des vacances... Bref, la galère...

Alors, si ce n'est déjà fait, pourquoi ne pas essayer l'écotourisme ? L'ASBL ecoconso (www.ecoconso.be), qui encourage des choix de consommation respectueux pour l'environnement et la santé a listé



Agenda

Du 9 septembre au 16 octobre

Reg'Art actuel : salon multidisciplinaire
Château de Waroux

REG'ART ACTUEL présente Salon multidisciplinaire



| | | | |
|---|--|--|---|
| Corinne Delhaye France Suimezanas Wila Anita De Meyer Danielle Bastin Celine Priant Yasmine | Dominique Petit Marie-José Bauwens Veronique Puile Michel Calembert Claire Daquaine Joseph Savarino Genevieve Babe Odile Brun | Kikka Nyren Veronique Delonde Kenny Botte Monika Sudowska Marek Pisk Magali Tesch Sinikka Hurskainen Lucien Thuress | Adriana Dani Albert Decallot Mireille Hottinger Emma Tasciotti Nicole Meunier Ana Farkas Viorica Wiktoria Swietuchowska |
|---|--|--|---|

Château de Waroux
Rue de Waroux, 301 - ALLEUR-LIEGE
Entrée gratuite

du 9 septembre au 16 octobre 2022
du mardi au dimanche de 14h à 18h

Tél. 04 247 73 89
www.chateau-waroux.be



Gerstaecker
LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS

A l'initiative de Corinne Delhaye pour Chey Events asbl, peintre et commissaire de l'exposition, vous est présentée, au Château de Waroux, une exposition multidisciplinaire intitulée « Reg'Art actuel ».

Trente artistes y font découvrir leur travail et leur art : peintures, aquarelles, sculptures, céramiques... Un catalogue, présentant la démarche de chaque artiste, accompagne l'exposition. « Reg'Art actuel » ambitionne de mettre en évidence des artistes dont on se devait de parler, dont on désirait montrer le savoir-faire. Le Château de Waroux, ce véritable joyau posé dans son écrin, en Principauté de Liège, permet la mise en valeur des quelque cent cinquante œuvres qui sont exposées. Beauté, imagination, couleurs, éclectisme sont au rendez-vous de cette exposition. Un reg'Art actuel sur l'art à combiner avec la découverte d'un lieu magique

L'exposition est accessible **gratuitement** et **sans réservation**, du mardi au dimanche, de 14 à 18h.
Renseignements : www.chateau-waroux.be. Tél : 04 247 72 73 ou 04 247 73 89

Samedi 10 et dimanche 11 septembre, Château de Waroux

Salon littéraire au Château

Ils sont une dizaine... d'écrivains confirmés ou travaillant en auto-édition, qui vous accueilleront dans les différentes salles du château pour vous présenter leur œuvre et se prêter avec bonheur aux séances de dédicaces.

Au programme également : des lectures, les samedi et dimanche de 15h à 18 heures, et, le dimanche 11 septembre, un concert de clôture à 17h ainsi que diverses animations surprise tout au long du week-end !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 0498 679 307.

... et découverte du Patrimoine

Promenez-vous dans les différentes salles du château, scannez les QR codes et découvrez l'histoire de chacune de ces pièces...

Dimanche 2 octobre

Spectacles de flamenco

à 14h30 et 17h00

Château de Waroux

02.10

CHÂTEAU DE WAROUX
RUE DE WAROUX 301
4432 ANS
02 OCTOBRE 2022
SHOW 1: 14H30 / SHOW 2: 17H



FLAMENCO

ESTEBAN MURILLO



PEDRO CORDOBA

RÉSERVEZ VOTRE PLACE

0495/83.74.85

anthonyelcarru@gmail.com



[elcarru](https://www.facebook.com/elcarru)

ENTRÉE + 1 SANGRIA
18 €

En partenariat avec le Centre Culturel d'Ans

Avec l'aide de la Fédération Wallonie Bruxelles
Toumées Art & Vie



8 et 9 octobre

Camp médiéval :

venez découvrir la vie au Moyen Age
Dans le Parc du Château de Waroux

An de grâce 1409.

Après avoir écrasé la rébellion liégeoise à Othée l'année précédente, l'Evêque Jean de Bavière, de la Maison de Wittelsbach, désire faire montre de sa puissance en organisant d'ostentatoires fêtes de la Saint-Denis.

Pour ce faire, Jean s'installe sur les terres de son vassal Aloïs de Steinheim, Avoué d'Awans et de Loncin, un endroit où les rancoeurs ne sont pas aussi tenaces envers Jean dit « Le Sans-Pitié », plus impopulaire que jamais auprès des seigneurs liégeois. Personne ne s'y est trompé et en plus de la milice seigneuriale de l'Avoué se rajoute la garde personnelle de l'Evêque, composée de nombreux mercenaires.

Le point d'orgue de ces fêtes sera le « Pas de Troie », un tournoi où des chevaliers s'affronteront afin d'approcher les prouesses des héros antiques.»

Evénement de reconstitution historique pour la période 1350-1420.

Samedi : entraînements aux combats – danses médiévales – cuisine du moyen-âge – tournoi de tir à l'arc

Dimanche : tournoi multi-armes (pas de cavaliers) autour de la thématique de la guerre de Troie.

Entrée gratuite – Boissons en vente sur place – le camp est accessible de 10 à 18h.

Une organisation « Le Feu Liégeois asbl »



8 et 9 octobre, de 14 à 18h

les artistes ansois vous ouvrent leurs portes

Le temps d'un week-end, les artistes ansois vous accueillent. Voir annonce en page 23

12 au 16 octobre prochains

La Fureur de lire

dans vos bibliothèques :

Une belle occasion de célébrer le livre et la lecture !

Cette année, retrouvez des animations autour du thème « Lire autrement » ! Sélections de livres originaux, rencontres littéraires et autres animations vous attendent dans vos bibliothèques !

Infos : 04 247 73 56

Facebook : Bibliothèques d'Ans

DES CHÈQUES CULTURE/ SPORT « JEUNES » ET « SENIORS »

La musique, le théâtre, la peinture sont autant de disciplines qui permettent l'affirmation, le dépassement de soi mais aussi, l'épanouissement, l'ouverture aux autres, la rigueur, et bien d'autres compétences.

Il en va de même pour les activités sportives qui contribuent au bon développement social, à l'épanouissement personnel tout en favorisant une meilleure santé.

Les coûts liés à des affiliations ne peuvent être des freins au développement artistique comme sportif. C'est pourquoi

l'échevinat de la Culture et des Sports de la ville d'Ans propose des aides en intervenant dans les frais d'affiliation

Au niveau de la Culture : à des cours/stages de musique, théâtre, arts graphiques (dessin, peinture, gravure, sculpture...) proposés par des Académies / Centres culturels / Musées ou autres institutions, reconnus par la Fédération Wallonie/Bruxelles.

Au niveau des Sports : à des cours (affiliation annuelle) /stages de sports proposés par des clubs sportifs.

Les documents à fournir sont disponibles au service des sports de l'administration communale ou téléchargeables sur le site internet de la commune d'Ans (www.ans-eu) et sont à renvoyer à Caroline Loudèche, Service des Sports, Esplanade de l'Hôtel communal, 4430 Ans. Caroline.loudeche@ans-ville.be. 04/247 73 14.

Solidarité avec la population ukrainienne



MESURES SPECIALES DANS LE CADRE DU CONFLIT EN UKRAINE



En soutien aux Ukrainiens, l'Etat fédéral appelle les pouvoirs locaux à recenser toutes les capacités d'hébergements temporaires.

L'administration communale d'Ans réitère son appel à la population. Les personnes qui auraient un logement à mettre à disposition de réfugiés ukrainiens peuvent prendre contact avec le service social communal par téléphone 04 247 72 76 ou 94 ou via courriel social@ans-ville.be. Ou en passant par le guichet électronique de la ville d'Ans

<https://ans-formulaires.guichet-citoyen.be/social/accueil-des-refugies-ukrainiens/>

En ce qui concerne l'accueil des Ukrainiens en Belgique (droit de séjour, octroi d'aides de la part des CPAS), les premières mesures sont les suivantes :

■ Au niveau du séjour, le Ministère recommande d'introduire une **demande pour obtenir le statut spécial de personnes temporairement déplacées**. Il s'agit, au niveau européen, d'un statut spécifique pour les grands groupes de personnes fuyant une guerre. Celui-ci permet de s'adapter au mieux au statut particulier des Ukrainiens, sans préjudice sur une éventuelle autre demande de titre de séjour (par exemple

une demande de protection internationale) qui serait introduite par la suite en fonction de l'évolution de la situation en Ukraine. Vous pouvez trouver plus d'information à ce sujet sur le site de Fedasil.

■ Suite à l'octroi du statut de personne temporairement déplacée, la personne concernée est inscrite au registre des étrangers et reçoit une carte A. Elle entre de ce fait dans les conditions d'octroi d'une éventuelle aide sociale équivalente au RIS (moyennant une enquête sociale comme pour toute aide du CPAS). D'autres aides sont possibles (psychologiques, médicales, ...) en fonction de la situation particulière de chaque personne.

Au niveau du CPAS, une personne-ressource a été désignée pour répondre aux questions à ce sujet. Vous pouvez contacter M. DOFFOUX Olivier au 04 247 74 28 ou via l'adresse mail olivier.doffoux@ans-cpas.be

<https://fedasil.be/fr/actualites/ukrainiens>

Mise à jour du site wallonie.be/ukraine et des pages d'information...

La cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens a **mis à jour ces principaux supports d'information** dans les différents domaines de compétences régionaux.

Le site web, wallonie.be/ukraine dont les contenus sont structurés par profils (citoyen, réfugié, pouvoir local/service d'aide et entreprises) ont été enrichis et de nouvelles rubriques ont vu le jour : des compléments d'information relatifs à l'hébergement, qui reste une priorité, mais également à propos d'autres thématiques telles que la santé, les aspects psycho-sociaux, le transport, l'emploi, etc.

Complémentaire à ce site, des **Vade-mecum « Parcours du réfugié ukrainien »** déclinés selon les mêmes profils que le site web, ont été actualisés. Téléchargeables au format PDF, les informations sont structurées par thématiques et contiennent de nombreux hyperliens qui renvoient directement vers des informations plus détaillées. Ces vade-mecum ont donc un double usage : en version imprimable afin d'avoir sous la main un condensé des informations utiles, et en version digitale afin

de pouvoir cliquer sur les liens et obtenir des informations plus détaillées. Les 4 versions de ce « parcours du réfugié ukrainien » **sont téléchargeables dans les premières lignes de la FAQ**. (Questions les plus souvent posées)

Pour de plus amples informations :

Vous pouvez prendre contact avec la cellule régionale de coordination de l'accueil des réfugiés au mail suivant : ukraine.info@spw.wallonie.be

Pour le SPW (cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens)



Service public de Wallonie
intérieur action sociale
Avenue Bovesse, 100
5100 Jambes
www.wallonie.be



Solidarité avec la population ukrainienne

Commémorations au Fort de Loncin,

108 années sont passées,
le souvenir subsiste mais d'autres oublient...
l'Ukraine nous le rappelle...



Si pour la plupart des Liégeois, le 15 août rime avec festivités dans le quartier d'Outre-Meuse, pour de nombreux Ansois, cette date est un rappel du sacrifice ultime des défenseurs du fort de Loncin face à l'invasion allemande en 1914. Retranchée dans l'enceinte du fort sous une pluie de bombes, la garnison belge s'est battue jusqu'au bout... Un obus tiré depuis la plaine de Droixhe par la «Grosse Bertha» allait toucher de plein fouet la poudrière du fort... Bilan de l'explosion, 350 morts – dont un grand nombre est toujours enseveli dans l'enceinte du fort – et des dizaines de blessés... Le fort de Loncin, ou plutôt ses défenseurs, était entré dans l'Histoire avec un H Majuscule, des Hommes qui se battent pour défendre leurs valeurs et leur liberté. Leur courage et leur abnégation fut salué par le monde entier, y compris par l'assaillant.

Ainsi chaque 15 août, le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin présidé par Fernand Moxhet organise cette commémoration.

Pour cette édition 2022, un représentant du Roi, mais également plusieurs Ambassadeurs ou représentants de France, d'Allemagne, d'Angleterre, mais aussi du Gabon étaient présents à cet évènement particulièrement émouvant compte tenu du climat international actuel extrêmement tendu suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie... Le Gouverneur de la Province de Liège ainsi que plusieurs députés provinciaux et plusieurs représentants militaires belges et étrangers ont également assisté à la cérémonie. Après avoir évoqué lors de son discours l'histoire et les derniers moments du fort, Fernand Moxhet céda la parole au Bourgmestre f.f. d'Ans, Walther Herben.

Accompagné d'une délégation du Collège, Walther Herben a rappelé à la foule, l'importance de défendre nos idéaux démocratiques, mais aussi de réfléchir quant à l'évolution de notre société, face aux inégalités sociales, mais aussi par rapport aux déséquilibres entre les ressources énergétiques mondiales et les matières premières, le tout sur fond de réchauffement climatique et de gestion environnementale qui nous concerne tous.

Après les traditionnels dépôts de gerbes aux monuments du Fort et Halifax (avion abattu par la Défense aérienne allemande et qui s'écrasa à Loncin le 04 juillet 1943), le cortège est reparti dans l'enceinte du fort, aux abords du cratère avant d'y rallumer la flamme du souvenir et de faire tirer, à l'heure où le fort explosa, le canon de 5,7 cm, présent sous la coupole et qui fonctionne toujours plus d'un siècle après la destruction du fort.



LE WEEK-END DES 8 ET 9 OCTOBRE, LES ARTISTES ANSOIS VOUS OUVRENT LEURS PORTES DE 14 À 18 HEURES

Artistes débutants ou confirmés: peintres, dessinateurs, photographe, chorale, artisans laine, couturières, dentellières... vous accueillent chez eux le temps d'un week-end, n'hésitez pas à pousser la porte!

Ce parcours d'artiste est également une belle occasion de re-découvrir la commune d'Ans et de partir à la découverte de talents, parfois insoupçonnés, de concitoyens et voisins.

N'hésitez pas : frappez aux portes des artistes ansois... ils vous feront entrer dans leur univers et seront heureux de partager leur passion. Passez également par le château de Waroux où une exposition artistique et un camp médiéval vous attendent.

Une œuvre de chaque participant est présentée sur le site de la commune d'Ans : www.ans-ville.be

Des dépliants de présentation de chaque artiste participant sont disponibles à l'administration communale, dans les bibliothèques ou sur demande au 04 247 72 74.



SAM
27 AOÛT

DÈS 14H
AU PARC D'ALLEUR

PRESALE
15
12€

HappE

Garden

— LINE UP —

MARKO DE LA ROCCA
DAVE LAMBERT · KAUDRON
KEILA DJESS · PHILIPPE DELVILLE
DJ DAN · DENIX

BOOK YOUR
VIP
SPACE !!



Follow us on  & 